

Conditions générales de vente

1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions particulières de vente énoncées sur cet écran et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre On off Connect SAS et son client, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

2. Informations légales

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande. Conformément à la loi " Informatique et Libertés ", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de On off Connect SAS. De plus, On off Connect SAS s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

3. Limites interventions

Pour les interventions sur site du client, On off Connect SAS se réserve le droit de refuser et/ou de cesser l'exécution de la prestation demandée si l'installation et/ou l'utilisation des équipements (matériels et/ou logiciels) du client est non conforme aux prescriptions du constructeur et/ou éditeur et/ou distributeur et/ou fournisseur, et/ou si de l'avis de l'intervenant les conditions de travail risquent de mettre en danger sa sécurité, et/ou si de l'avis de l'intervenant les équipements semblent avoir été volontairement modifiés par le client, et/ou en cas d'impossibilité à l'intervenant d'accéder de façon facile et/ou rapide aux différents équipements (matériels et/ou logiciels) lui permettant d'exécuter dans les meilleures conditions la prestation demandée.

De même, On off Connect SAS se réserve le droit de cesser la prestation demandée par le client si les conditions d'interventions sont différentes de celles qui avaient été prédéfinies et/ou si le client ne dispose pas des licences d'utilisation des logiciels lui appartenant et/ou si le client ne dispose pas des manuels techniques et/ou d'utilisation fournis par les constructeurs. Dans tous ces cas, le montant total de la prestation sera entièrement et immédiatement dû quelle que soit la cause qui en aura empêché totalement ou partiellement l'exécution et/ou quel que soit le coût de la prestation.

4. Limites de responsabilité de On off Connect SAS.

On off Connect SAS s'engage à effectuer les prestations selon les règles de l'art du moment de la profession. Il appartiendra au client de prouver notre défaillance. En aucun cas, quelle que soit la prestation demandée et/ou quel que soit le lieu de son exécution (sur site du client et/ou en nos ateliers), On off Connect SAS ne saurait être responsable, pour quelle que raison que ce soit, des données du client qui seraient endommagées et/ou perdues totalement ou partiellement. En conséquence, le client prendra toutes les précautions d'usage pour assurer préalablement à toute intervention la sauvegarde de ses données personnelles.

Dans le cas où l'intervenant de On off Connect SAS devrait effectuer une sauvegarde des données personnelles du client (que ce soit de son propre chef et/ou que ce soit sur demande du client), le client reconnaît et accepte sans la moindre réserve, de dégager l'entière responsabilité de On off Connect SAS au cas où une partie ou la totalité des données personnelles du client serait endommagée et/ou perdue. Le client est informé que toute intervention sur ses équipements, faite par On off Connect SAS ou par lui-même, entraîne irrévocablement la rupture de la garantie du constructeur et/ou du distributeur et/ou fournisseur auprès duquel il a acquis ses équipements.

En aucun cas, l'intervention de On off Connect SAS ne saurait être un prétexte à une substitution et/ou une extension de garantie pour quelle que raison que ce soit. Etant donné que On off Connect SAS intervient uniquement sur demande expresse du client ; (que ce soit sur site et/ou en atelier), en aucun cas On off Connect SAS ne saurait être tenue responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels et/ou immatériels pour quelle que raison que ce soit. Le fonctionnement du matériel et du système se fait sous la direction et le contrôle exclusif du client.

En aucun cas On off Connect SAS ne pourra être déclaré responsable du fait de la destruction des fichiers ou de programmes à la suite de la reprise d'activité après intervention. Aucun préjudice financier d'aucune sorte ne pourra être retenu contre On off Connect SAS pour quelle que raison que ce soit. D'une manière générale, On off Connect SAS ne pourra être responsable d'aucun préjudice financier et/ou commercial et/ou moral d'aucune sorte pour quelle que raison que ce soit, suite à l'exécution d'une prestation demandée par le client.

Le client est responsable des informations qu'il communique à On off Connect SAS lorsqu'il constate un incident, ainsi que des erreurs de manipulation même involontaires. En aucun cas On off Connect SAS ne pourra être tenu pour responsable des conséquences du vol de données contenues dans le matériel. On off Connect SAS n'assume aucune responsabilité à l'égard de renseignements confidentiels, exclusifs ou personnels, de la perte ou de la corruption de données, de dommages causés aux supports amovibles ou de leur perte.

On off Connect SAS ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation des logiciels par le client. On off Connect SAS ne garantit pas l'aptitude des logiciels à atteindre des objectifs que le client ; se serait fixés ou à exécuter des tâches particulières qui l'auraient motivé dans sa décision de s'informatiser mais qui n'auraient pas été exprimés par lui de manière exhaustive et préalable à On off Connect SAS.

Au cas où le client aurait déjà acquis ou acquerrait par la suite, auprès de tiers, des matériels, progiciels ou logiciels, On off Connect SAS serait dégagé de toute responsabilité en cas d'incompatibilité entre les biens, objets des présentes et ceux acquis auprès de ces tiers. Le client est informé que l'utilisation des logiciels et/ou de leurs versions ultérieures sur des matériels différents de ceux préconisés par On off Connect SAS pourraient avoir des conséquences dommageables telles que : ralentissement ou blocage du système, altération des données ou des résultats, etc.

Dans ce cas, la responsabilité de On off Connect SAS ne saurait être retenue. Le client est informé qu'il n'est pas toujours possible de discerner a priori si un dysfonctionnement a pour origine les matériels ou les logiciels et qu'une multiplicité de fournisseurs le constitue maître d'œuvre de son informatisation. Dans ce cas, s'il s'avère qu'un dysfonctionnement porté à la connaissance de On off Connect SAS par le client ne provient pas, selon lui, des éléments fournis par ses soins, On off Connect SAS en avertira aussitôt le client.

On off Connect SAS sera alors dégagé de ses obligations d'assistance, sauf à ce que le client apporte la preuve de la responsabilité de On off Connect SAS dans l'origine du dysfonctionnement. On off Connect SAS n'assume aucune responsabilité liée aux dommages intérêts spéciaux, indirects ou accessoires, notamment à l'égard de réclamations de tiers contre le client en raison de dommages, de produits qui ne peuvent pas être utilisés, de pertes de données ou de pertes de logiciels. La responsabilité de On off Connect SAS se limite au montant que le client a payé pour le produit visé par une réclamation.

Il s'agit du montant maximum à l'égard duquel On off Connect SAS assume une responsabilité. On off Connect SAS ne sera en aucun cas responsable, ni des dommages résultant de l'inexécution par le client de ses propres obligations, ni des dommages indirects, même si On off Connect SAS a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages. Il est expressément convenu entre le client et On off Connect SAS que tout préjudice financier ou commercial subi par le client, ainsi que tout préjudice résultant d'une action quelconque (y compris une action en contrefaçon d'un quelconque droit de propriété intellectuelle) dirigée par un tiers à l'encontre du client, constitue un dommage indirect n'ouvrant pas droit à réparation.

Garantie des produits

Les dispositions des présentes ne peuvent priver le consommateur de la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à le garantir contre toutes les conséquences de vices cachés de la chose vendue.

Le consommateur est expressément informé que On off Connect SAS n'est pas le fabricant des produits vendus par ce dernier et que On off Connect SAS se dégage de toute responsabilité du fait des produits défectueux.

En conséquence, en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par défaut du produit, seule la responsabilité du fabricant de celui-ci pourra être recherchée par le consommateur, sur la base des informations figurant sur l'emballage dudit produit.

La durée de garantie est d'un an (1 an). Sont exclus de cette garantie, tous les produits modifiés ou réparés par le client ou par toute autre entité que les prestataires choisis par On off Connect SAS.

Les frais de main d'œuvre et déplacement éventuels restent à la charge du client.

Mis-à-jour : Janvier 2018